



COMMISSION SECURITE

Le Codep 77 : <http://www.codep77-ffct.com/>

INFO SECURITE décembre 2014

17 octobre 2014 - Réunion entre les clubs de Seine-et-Marne et le Conseil général
représenté par Me Claire Pain, chargée d'études cyclables.

Ont été présentés :

1. Le Schéma Départemental des Itinéraires Cyclables : Démarré en 2007, il est en cours d'actualisation en essayant de discerner les pratiques dominantes pour chaque itinéraire (utilitaire, loisir/tourisme, sportive)
2. L'EuroVelo 3 qui traverse le département au Nord (Claye-Souilly) et au Sud (Fontainebleau) : en cours d'aménagement le long du canal de l'Ourcq, de la Seine et du canal du Loing
3. Exemples de réalisations sur routes départementales :
RD 619 - Sourdin , RD 605 Montereau - Varennes, RD 35 Gouvernes
4. Études sur les bandes multifonctionnelles (surlargeurs) : Routes départementales à faible trafic, mise en place de signalisation pour sensibiliser les automobilistes
5. Observatoire vélo :
Connaître la pratique cyclable sur le territoire : type de pratique, comptages, accidents
6. Actions :
 - informer et sensibiliser les acteurs locaux (communes), leur fournir les outils nécessaires à la conduite de projets et les inciter à s'emparer du sujet du vélo.
 - Le comité des usagers du vélo : Réunit toutes les associations d'usagers du vélo de Seine-et-Marne : 4ème édition en 2014.
7. La réalisation et l'entretien des aménagements cyclables
 - Rappel de la loi sur l'air
 - La compétence voirie peut appartenir : à l'Etat (RN), aux Départements (RD), aux intercommunalités (voirie communautaire), aux communes (autres routes)
8. Exemple de Saint-Fargeau-Ponthierry
9. Entretien des aménagements cyclables

Au cours des échanges sur ces sujets, nous avons insisté sur les points qui nous posent toujours des difficultés, entre autres :

- *Le manque de continuité des itinéraires cyclables d'une commune à l'autre.*
- *Leur conception parfois contraire à la fluidité de la circulation des 2 roues : obstacles, étroitesse, revêtements meubles...*
- *Les entrées-sorties de villes toujours problématiques, car conçues avant tout pour l'automobile.*
- *L'entretien souvent déficient.*

Notre pratique n'est pas bien connue : le Conseil Général accueillerait tous les renseignements concernant nos itinéraires les plus fréquentés : Nous allons demander aux clubs de fournir une cartographie de leurs "zones d'action"

Il est dommage que seule une dizaine de clubs aient été représentés

SUR LA ROUTE, RESPECTONS AUTRUI AFIN D'ETRE RECONNU